



Position du PS Suisse sur la situation relative à la pandémie de coronavirus

Le virus COVID-19 se propage à nouveau fortement. Il est urgent d'agir afin de protéger la population du virus. Pour le PS Suisse, les points suivants sont essentiels :

- **Le Conseil fédéral doit réagir rapidement et reprendre en main la situation** afin d'éviter des mesures plus strictes.
- Les **vaccinations de rappel** doivent être accélérées ; les cantons doivent rapidement disposer des **capacités de vaccination** nécessaires.
- La Suisse doit enfin s'engager pour **la levée des brevets sur les vaccins**. Nous demandons au Conseil fédéral de ne plus se plier aux intérêts de l'industrie pharmaceutique et de faire passer la santé de toutes et tous en priorité. Ce n'est que lorsque la vaccination sera généralisée dans le monde entier que la pandémie pourra être combattue avec succès.

Le PS Suisse demande aux autorités et à l'administration d'agir immédiatement et avec conviction afin d'éviter des mesures strictes telles qu'une nouvelle fermeture des restaurants, un durcissement des règles d'obtention du certificat COVID-19 ou d'un confinement généralisé. Sans la mise en place rapide de nouvelles mesures, nous ne pourrions plus éviter la surcharge des hôpitaux et la mise en danger de la santé publique.

Le oui clair à la Loi COVID-19 de ce dimanche a montré qu'une grande majorité de la population soutient les mesures de lutte contre la pandémie. La responsabilité incombe désormais en particulier aux cantons dont le taux de vaccination est faible et l'incidence de cas élevée. Ces derniers sont concernés par un besoin urgent de rattrapage.

Le Conseil fédéral doit prendre les choses en main

Une fois de plus, le fédéralisme atteint ses limites en raison de la pandémie. C'est pourquoi le PS Suisse demande au Conseil fédéral de reprendre clairement en main la gestion de la pandémie. Le Conseil fédéral doit examiner cette semaine encore les mesures possibles et les mettre en œuvre de manière contraignante dans toute la Suisse, le cas échéant en les échelonnant selon certains critères régionaux. Pour le PS, les mesures suivantes sont envisageables :

- Obligation de travail à domicile
- Réintroduction des tests gratuits et extension de l'obligation de certificat aux visiteurs des établissements publics, des foyers et des hôpitaux
- Obligation élargie de porter un masque dans les espaces intérieurs
- Obligation de porter un masque lors d'événements soumis à la présentation d'un certificat COVID

- Restrictions pour les grandes manifestations, test obligatoire pour toutes les personnes présentes
- Extension de l'obligation de certificat aux visiteuses et visiteurs d'établissements publics, de foyers, d'hôpitaux, etc.
- Tests systématiques dans les écoles et les entreprises
- Mise à disposition de l'infrastructure de protection nécessaire dans les écoles

Le PS est ouvert à d'éventuelles mesures supplémentaires si les expert-es de la Confédération devaient arriver à la conclusion qu'elles sont inévitables pour lutter contre la pandémie. Les cantons ne seront pas libérés de leur responsabilité – ils peuvent d'ores et déjà décider de certaines des mesures susmentionnées de leur propre chef. Il est de leur devoir d'appliquer les mesures et de rendre la vaccination de rappel rapidement accessible à l'ensemble de la population, et en priorité aux personnes qui sont en contact avec de nombreuses personnes dans le cadre professionnel (dans les crèches, les écoles, les hôpitaux, les maisons de retraite, les restaurants, etc.) La mise en œuvre rapide de la vaccination de rappel ne doit pas échouer par manque de capacité des cantons. Pour sensibiliser les indécis-e, dans la mesure du possible, les cantons devraient impliquer davantage les médecins de famille et les pédiatres dans la stratégie de vaccination afin d'informer la population et d'éclaircir certains éléments.

Dans le cadre du traitement de la Loi COVID-19, le PS Suisse rejettera toutes les propositions visant à limiter la marge de manœuvre du Conseil fédéral et des cantons. Le PS Suisse exige en outre que le Parlement crée de son côté les bases nécessaires à la poursuite des mesures.

Il s'agit notamment de

- La prolongation des mesures de soutien économique,
- La réintroduction des tests gratuits,
- La suppression de l'interdiction des restrictions de capacité dans la Loi COVID-19 (art. 1a, al. 2).

Solidarité internationale en matière de vaccination

La Suisse est l'un des rares pays au monde à ne pas s'engager activement dans la solidarité internationale en matière de vaccination. C'est pourquoi le PS Suisse demande un engagement plus fort de la Confédération au niveau international. Il est illusoire de croire que la Suisse peut lutter seule contre la pandémie. Ce n'est que lorsque la vaccination sera généralisée dans tous les pays du monde que l'on pourra en venir à bout.

Le PS Suisse demande que l'on agisse en rendant accessible la vaccination à l'ensemble de la population mondiale. Cela nécessite notamment une levée temporaire des brevets sur les vaccins, comme le demandent également le futur chancelier allemand Scholz et le président des États-Unis Biden. Ce n'est qu'ainsi que des pays comme l'Inde pourront produire eux-mêmes des vaccins contre le COVID-19. Ce n'est qu'avec une extension de la production que des campagnes de vaccination à grande échelle sont utiles – celles-ci sont d'ailleurs aussi dans l'intérêt de la population des pays industrialisés. En effet, s'il y a plus de personnes infectées, il y a aussi plus de mutations dangereuses qui se propagent rapidement dans le monde entier.